



Michné Torah

Trois mitsvoth pour Israël

Maïmonide présente les 3 commandements qui incombent à la collectivité d'Israël au moment de leur entrée en terre de Canaan (Israël) : établir une souveraineté politique, lutter contre Amalek (qui représente l'anti-Israël), établir le lieu de culte pour Dieu.

רמב"ם הלכות מלכים פרק א הלכה א

שלש מצוות נצטוו ישראל בשעת כניסתן לארץ, למנות להם מלך שנאמר שום תשים עליך מלך, ולהכרית זרעו של עמלק שנאמר תמחה את זכר עמלק, ולבנות בית הבחירה שנאמר לשכנו תדרשו ובאת שמה.

Rambam (Mishné Torah) lois sur les Rois chapitre 1, loi 1

Trois commandements ont été donnés au peuple d'Israël lors de leur entrée dans la terre (de Canaan) : de se nommer un roi, comme il est dit (Dt 17, 15) « tu placeras sur toi un roi », de supprimer la descendance d'Amalek, comme il est dit (Dt 25, 19) « tu effaceras le souvenir d'Amalek » et de construire la maison distinguée (le Temple) comme il est dit (Dt 12, 5) : « dans ce lieu de sa résidence vous irez là-bas. »

Traduction : Philippe Haddad.